

26.9.2011

B7-0522/3

Amendement 3

Miroslav Ouzký

au nom du groupe ECR

Proposition de résolution

B7-0522/2011

**Karl-Heinz Florenz, Vittorio Prodi, Corinne Lepage, Sandrine Béliet, Miroslav Ouzký,
Kartika Tamara Liotard**

au nom de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité
alimentaire

Élaboration d'une position commune de l'Union dans la perspective de la conférence des
Nations unies sur le développement durable (Rio+20)

Proposition de résolution

Paragraphe 6

Proposition de résolution

Amendement

6. souligne qu'il est essentiel d'insuffler plus de diligence et de dynamisme à la mise en œuvre *et à la gestion à l'échelle internationale* des politiques de développement durable, qui ne progressent que lentement;

6. souligne qu'il est essentiel d'insuffler plus de diligence et de dynamisme à la mise en œuvre des politiques de développement durable, qui ne progressent que lentement;0

Or. cs

26.9.2011

B7-0522/4

Amendement 4

Miroslav Ouzký, Martin Callanan

au nom du groupe ECR

Proposition de résolution

B7-0522/2011

Karl-Heinz Florenz, Vittorio Prodi, Corinne Lepage, Sandrine Bélier, Miroslav Ouzký, Kartika Tamara Liotard

au nom de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire

Élaboration d'une position commune de l'Union dans la perspective de la conférence des Nations unies sur le développement durable (Rio+20)

Proposition de résolution

Paragraphe 27

Proposition de résolution

27. souligne que l'extraction et l'utilisation des ressources ***ont un effet important sur*** l'environnement et les communautés locales; ***demande instamment à*** la Commission d'intégrer le concept de l'internationalisation des coûts externes sur l'environnement et les communautés dans les discussions et les négociations du sommet Rio+20;

Amendement

27. souligne que l'extraction et l'utilisation des ressources ***ne sont pas sans importance pour*** l'environnement et les communautés locales; ***invite*** la Commission ***à examiner s'il y a lieu*** d'intégrer le concept de l'internationalisation des coûts externes sur l'environnement et les communautés dans les discussions et les négociations du sommet Rio+20;

Or. cs

Amendement 5

Miroslav Ouzký

au nom du groupe ECR

Proposition de résolution

B7-0522/2011

Karl-Heinz Florenz, Vittorio Prodi, Corinne Lepage, Sandrine Béliet, Miroslav Ouzký, Kartika Tamara Liotard

au nom de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire

Élaboration d'une position commune de l'Union dans la perspective de la conférence des Nations unies sur le développement durable (Rio+20)

Proposition de résolution

Paragraphe 38

Proposition de résolution

Amendement

38. attire l'attention sur la raréfaction croissante des énergies fossiles telles que le pétrole, le gaz naturel ou le charbon; **rappelle** qu'elles contribuent à l'effet de serre, tandis que l'effet des sources d'énergie non traditionnelles sur l'environnement et la productivité devrait être analysé;

38. attire l'attention sur la raréfaction croissante des énergies fossiles telles que le pétrole, le gaz naturel ou le charbon, **et souligne** qu'elles contribuent, **dans une mesure différente**, à l'effet de serre, tandis que l'effet des sources d'énergie non traditionnelles sur l'environnement et la productivité devrait être analysé **en tenant compte du fait que les besoins énergétiques de base devraient être satisfaits, indépendamment du changement des conditions climatiques**;

Or. cs

26.9.2011

B7-0522/6

Amendement 6

Miroslav Ouzký

au nom du groupe ECR

Proposition de résolution

B7-0522/2011

Karl-Heinz Florenz, Vittorio Prodi, Corinne Lepage, Sandrine Bélier, Miroslav Ouzký, Kartika Tamara Liotard

au nom de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire

Élaboration d'une position commune de l'Union dans la perspective de la conférence des Nations unies sur le développement durable (Rio+20)

Proposition de résolution

Paragraphe 40

Proposition de résolution

Amendement

40. relève que le passage à une économie verte requiert de transformer **radicalement** le secteur énergétique **dans le but** de promouvoir les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique et, en particulier dans les pays les moins avancés; souligne la nécessité d'un transfert de technologie et de savoir-faire en matière d'énergies renouvelables, notamment en vue d'encourager l'utilisation d'énergies renouvelables locales, à petite échelle, afin de ne pas entraver leur droit au développement;

40. relève que le passage à une économie verte requiert de transformer le secteur énergétique **et notamment** de promouvoir les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique et, en particulier dans les pays les moins avancés; souligne la nécessité d'un transfert de technologie et de savoir-faire en matière d'énergies renouvelables, notamment en vue d'encourager l'utilisation d'énergies renouvelables locales, à petite échelle, afin de ne pas entraver leur droit au développement;

Or. cs

26.9.2011

B7-0522/7

Amendement 7

Miroslav Ouzký

au nom du groupe ECR

Proposition de résolution

B7-0522/2011

**Karl-Heinz Florenz, Vittorio Prodi, Corinne Lepage, Sandrine Béliet, Miroslav Ouzký,
Kartika Tamara Liotard**

au nom de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité
alimentaire

Élaboration d'une position commune de l'Union dans la perspective de la conférence des
Nations unies sur le développement durable (Rio+20)

Proposition de résolution

Paragraphe 41

Proposition de résolution

Amendement

*41. appelle à fixer des objectifs et à
adopter des mesures à l'échelle mondiale
afin d'accroître l'exploitation des énergies
renouvelables et de renforcer l'efficacité
énergétique dans l'ensemble du monde;*

41. supprimé

Or. cs

Amendement 8

Miroslav Ouzký

au nom du groupe ECR

Proposition de résolution

B7-0522/2011

Karl-Heinz Florenz, Vittorio Prodi, Corinne Lepage, Sandrine Bélier, Miroslav Ouzký, Kartika Tamara Liotard

au nom de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire

Élaboration d'une position commune de l'Union dans la perspective de la conférence des Nations unies sur le développement durable (Rio+20)

Proposition de résolution

Paragraphe 46

Proposition de résolution

Amendement

46. rappelle les risques liés à l'énergie nucléaire, démontrés ***une fois de plus*** par la catastrophe de Fukushima; demande la suppression progressive des centrales nucléaires existantes ***et s'oppose*** à la construction de nouvelles centrales;

46. rappelle les risques liés à l'énergie nucléaire, démontrés par la catastrophe de Fukushima; demande la suppression progressive des centrales nucléaires existantes ***dans des zones d'activité sismique lorsque la technologie de ces installations n'est pas jugée suffisamment sûre ou solide pour atténuer les risques engendrés par leur situation; demande également que les enseignements soient tirés des catastrophes précédentes lors de*** la construction de nouvelles centrales;

Or. cs

Amendement 9**Miroslav Ouzký**

au nom du groupe ECR

Proposition de résolution**B7-0522/2011****Karl-Heinz Florenz, Vittorio Prodi, Corinne Lepage, Sandrine Bélier, Miroslav Ouzký, Kartika Tamara Liotard**

au nom de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire

Élaboration d'une position commune de l'Union dans la perspective de la conférence des Nations unies sur le développement durable (Rio+20)

Proposition de résolution**Paragraphe 48***Proposition de résolution*

48. souligne qu'il est urgent de promouvoir une agriculture biologique, durable et à petite échelle dans la perspective d'une élimination de la pauvreté, et reconnaît qu'il existe déjà des systèmes appropriés de multifonctionnalité agricole, utilisant des peuplements semenciers traditionnels et ayant une incidence réduite sur l'environnement, qu'il importe de promouvoir; ***demande que l'accès aux semences soit garanti pour tous les segments de la population; souligne que le maïs génétiquement modifié et les monocultures ne font pas partie du développement durable;***

Amendement

48. souligne qu'il est urgent de promouvoir une agriculture biologique, durable et à petite échelle dans la perspective d'une élimination de la pauvreté, et reconnaît qu'il existe déjà des systèmes appropriés de multifonctionnalité agricole, utilisant des peuplements semenciers traditionnels et ayant une incidence réduite sur l'environnement, qu'il importe de promouvoir;

Or. cs

26.9.2011

B7-0522/10

Amendement 10

Miroslav Ouzký

au nom du groupe ECR

Proposition de résolution

B7-0522/2011

Karl-Heinz Florenz, Vittorio Prodi, Corinne Lepage, Sandrine Bélier, Miroslav Ouzký, Kartika Tamara Liotard

au nom de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire

Élaboration d'une position commune de l'Union dans la perspective de la conférence des Nations unies sur le développement durable (Rio+20)

Proposition de résolution

Paragraphe 71

Proposition de résolution

Amendement

71. demande la création d'un impôt international sur les transactions financières et l'utilisation des recettes pour soutenir la biodiversité et la protection du climat dans les pays en développement, conformément aux objectifs définis au titre de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques et de la CBD;

71. supprimé

Or. cs

26.9.2011

B7-0522/11

Amendement 11

Miroslav Ouzký

au nom du groupe ECR

Proposition de résolution

B7-0522/2011

Karl-Heinz Florenz, Vittorio Prodi, Corinne Lepage, Sandrine Bélier, Miroslav Ouzký, Kartika Tamara Liotard

au nom de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire

Élaboration d'une position commune de l'Union dans la perspective de la conférence des Nations unies sur le développement durable (Rio+20)

Proposition de résolution

Paragraphe 101

Proposition de résolution

Amendement

101. *renouvelle sa proposition d'instaurer un tribunal international sur l'environnement qui permettrait de rendre la législation environnementale mondiale plus contraignante et exécutoire, ou au moins une autorité internationale, telle qu'un médiateur investi de pouvoirs en la matière;*

101. *supprimé*

Or. cs

26.9.2011

B7-0522/12

Amendement 12

Miroslav Ouzký

au nom du groupe ECR

Proposition de résolution

B7-0522/2011

Karl-Heinz Florenz, Vittorio Prodi, Corinne Lepage, Sandrine Béliet, Miroslav Ouzký, Kartika Tamara Liotard

au nom de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire

Élaboration d'une position commune de l'Union dans la perspective de la conférence des Nations unies sur le développement durable (Rio+20)

Proposition de résolution

Paragraphe 26

Proposition de résolution

Amendement

26. considère qu'il relève de la responsabilité des pays industrialisés d'aider les pays en développement dans leur poursuite du développement et de ***ne pas les laisser commettre les mêmes erreurs qu'eux en matière de ressources naturelles et de*** développement non durable;

26. considère qu'il relève de la responsabilité des pays industrialisés d'aider les pays en développement dans leur poursuite du développement et de ***leur permettre d'éviter une utilisation inappropriée des ressources naturelles et un*** développement non durable;

Or. cs

26.9.2011

B7-0522/13

Amendement 13

Miroslav Ouzký

au nom du groupe ECR

Proposition de résolution

B7-0522/2011

Karl-Heinz Florenz, Vittorio Prodi, Corinne Lepage, Sandrine Bélier, Miroslav Ouzký, Kartika Tamara Liotard

au nom de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire

Élaboration d'une position commune de l'Union dans la perspective de la conférence des Nations unies sur le développement durable (Rio+20)

Proposition de résolution

Paragraphe 39

Proposition de résolution

Amendement

39. pour faciliter la transition vers une production d'énergie sans carbone au niveau international, déconseille toute opération d'exploration et d'extraction en mer dans des zones écologiquement fragiles, telles que la région arctique, *et s'oppose à l'extraction de pétrole à partir de sables et schistes bitumeux;*

39. pour faciliter la transition vers une production d'énergie sans carbone au niveau international, déconseille toute opération d'exploration et d'extraction en mer dans des zones écologiquement fragiles, telles que la région arctique;

Or. cs

26.9.2011

B7-0522/14

Amendement 14

Miroslav Ouzký

au nom du groupe ECR

Proposition de résolution

B7-0522/2011

**Karl-Heinz Florenz, Vittorio Prodi, Corinne Lepage, Sandrine Bélier, Miroslav Ouzký,
Kartika Tamara Liotard**

au nom de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité
alimentaire

Élaboration d'une position commune de l'Union dans la perspective de la conférence des
Nations unies sur le développement durable (Rio+20)

Proposition de résolution

Paragraphe 45

Proposition de résolution

Amendement

45. considère que les prix de l'énergie
doivent refléter les coûts externes liés à
l'approvisionnement énergétique;

45. *supprimé*

Or. cs

26.9.2011

B7-0522/15

Amendement 15

Miroslav Ouzký

au nom du groupe ECR

Proposition de résolution

B7-0522/2011

Karl-Heinz Florenz, Vittorio Prodi, Corinne Lepage, Sandrine Bélier, Miroslav Ouzký, Kartika Tamara Liotard

au nom de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire

Élaboration d'une position commune de l'Union dans la perspective de la conférence des Nations unies sur le développement durable (Rio+20)

Proposition de résolution

Paragraphe 72

Proposition de résolution

Amendement

72. souligne que les réformes fiscales destinées à transférer la charge fiscale du travail à l'utilisation des ressources et à la pollution peuvent favoriser l'émergence d'un rapport gagnant-gagnant tant dans le domaine de l'emploi que dans celui de l'environnement, ce transfert rendant efficace l'utilisation des ressources, le recyclage et la réutilisation plus attrayants et offrant par conséquent de plus amples possibilités d'emploi;

72. supprimé

Or. cs